



Catherine Coutelle

Députée de la Vienne

*Présidente de la Délégation aux droits des femmes
et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes
de l'Assemblée Nationale*

**Intervention lors de l'installation du Haut Conseil
à l'Égalité Femmes – Hommes**

par Jean-Marc Ayrault, Premier Ministre

mardi 8 janvier 2013

Je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui, en tant que Présidente de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, en ce début d'année, qui sera j'en suis sûre une année de progrès pour les droits des femmes.

Monsieur le Premier Ministre, l'installation du Haut conseil à l'égalité s'inscrit dans la **nouvelle dynamique que vous avez mise en place depuis mai 2012** en terme de parité et en terme d'égalité.

Après le **Ministère** de plein droit, je salue la facilité et la qualité du travail que nous pouvons conduire avec vous, Madame la Ministre, et avec vos services.

Après la tenue du **comité interministériel** qui a affiché réellement la volonté que l'égalité entre les femmes et les hommes irrigue toutes les politiques, le Haut conseil que vous installez auprès de vous M. le Premier ministre, complète le dispositif. Et en ce début d'année 2013, c'est un signal fort.

Membre de droit de ce Haut conseil, je suis sûre que nous conduirons un travail productif et des échanges fructueux tant en termes de **concertation, d'évaluation des politiques** publiques, que de **recommandations**. Les notes et les études du Haut conseil **alimenteront le travail législatif** que nous devons rendre davantage utile et efficace.



En 2013, je souhaiterais souligner que trois enjeux seront au cœur de nos préoccupations :

- la **parité** en politique avec la réforme territoriale et le non cumul des mandats ;

- **l'égalité professionnelle**, égalité de l'emploi, de la formation, des salaires, des carrières et des retraites.

C'est une grande priorité de la Délégation aux droits des femmes, un vaste sujet mais plusieurs textes doivent nous permettre d'atteindre enfin l'égalité réelle, économique et financière, entre les femmes et les hommes ;

- enfin, les **violences faites aux femmes et particulièrement la lutte contre la traite** et les réseaux mafieux.

Pour conduire ces réformes, les traduire en textes législatifs, le Parlement a besoin d'une **société capable de débattre**, en s'appuyant sur les expert-e-s, les chercheurs, les associations.

Je rêve de conférences de consensus dans lesquelles on est capables non pas de chercher l'unanimité mais de s'écouter et d'écouter des arguments et avis contradictoires.

La Délégation aux droits des femmes, soit par des propositions de loi, soit en se saisissant des projets de loi du gouvernement et de la loi cadre sur les droits des femmes, **aura à travailler des textes difficiles. Les études d'impacts en termes de genre devraient nous éclairer.**

Je compte particulièrement sur le Haut conseil à travers toute la diversité et la qualité de ses membres, pour nous accompagner dans cette tâche.

Sous la houlette de Danielle Bousquet que je connais bien, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler pendant 5 ans, je pense, Monsieur le Premier Ministre, que vous mettez en place un **Conseil de la plus grande utilité, de la plus haute efficacité.**

Nous ferons réellement avancer l'égalité entre les femmes et les hommes et nous construirons ainsi une **société plus juste**, en souhaitant atteindre la troisième génération des droits des femmes, celle de l'égalité réelle.